

RAPPEL RÉGLEMENTATION VINIFICATION

Du « vin issu de raisins bio » au « vin biologique »

Jusqu'en 2011, seul le raisin était certifié bio et on parlait de vins issus de raisins de l'AB. Depuis 2012, la vinification biologique est définie par le règlement européen (UE) 203/2012. Ce règlement précise que 100% des ingrédients du vin doivent être certifiés bio (raisin, sucre, alcool, MCR). Il interdit certaines pratiques de vinification et limite les intrants œnologiques. S'ils sont disponibles sur le marché, les intrants doivent être d'origine biologique. La dose de sulfites autorisées est inférieure à celle du règlement général des vins.

Pour les vins produits à partir de 2012, la mention « vin biologique » ou « vin bio » est obligatoire et doit être apposée à côté du logo européen des produits bio. L'étiquetage doit comprendre également le code de l'organisme de contrôle : FR-BIO-XX (XX correspondant au numéro de l'OC). Concernant l'origine des matières premières agricoles, l'étiquetage doit faire apparaître agriculture France si au moins 98% des matières premières en sont originaires et sinon Agriculture UE ou UE/non UE. Enfin, le logo AB et le logo de l'organisme certificateur sont des mentions autorisées mais facultatives.



La production viticole bio

► Le vignoble bio français en production

Après un quasi-triplement entre 2007 et 2012, le vignoble cultivé en bio (conversion + certifié) a marqué une pause dans sa progression en 2013 et a repris une croissance modérée depuis 2014. On comptait **5 088** exploitations viticoles (+3,4%/2013) en 2014. Fin 2014, le vignoble bio français représentait **66 210 ha** (+2% par rapport à 2013), soit **8,4% du vignoble national**. Au niveau national, **17,4 %** du vignoble conduit en mode de production biologique est **en conversion** en 2014, soit **11 509 ha**.

Le vignoble bio national est composé à **99%** de vignes produisant du **raisin de cuve** soit 65 600 ha répartis dans 4712 exploitations. La culture de vignes à **raisin de table** représentait fin 2014 **610 ha** au sein de 606 exploitations.

Plus de 3/4 des surfaces de vignes certifiées bio et en conversion sont concentrés dans **4 régions** : Languedoc-Roussillon (21 036 ha), PACA (15 444 ha), Aquitaine (9 752 ha) et Rhône-Alpes (5 174 ha).

En ce qui concerne les dynamiques régionales en 2014, la **Champagne-Ardenne** affiche une progression de son vignoble bio + conversion de 17%, pour atteindre 438 ha. La **Corse** se distingue avec une croissance de +15% pour un total bio de 708 ha et un quasi-triplement en un an des surfaces viticoles en conversion. Enfin, les **Pays de la Loire**, dont le vignoble conduit en bio enregistre +9% à 2 498 ha.

TENDANCES 2015

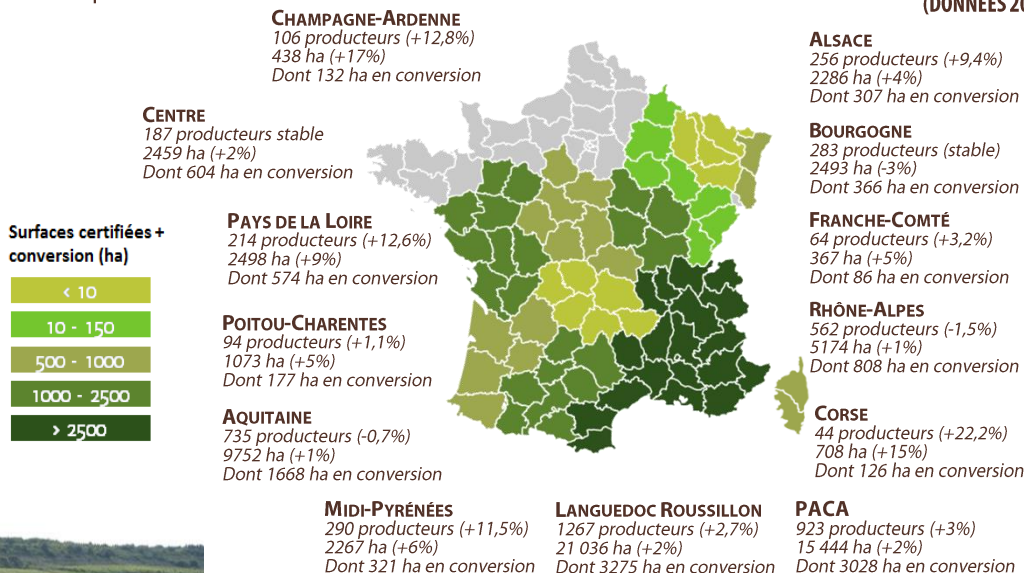
Au 1^{er} novembre 2015, **256 viticulteurs** se sont engagés en agriculture bio, contre 208 sur la même période en 2014.

Concernant les arrêts de certification, l'Agence Bio recensait **156 arrêts de viticulteurs** entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} novembre 2015.

L'Agence Bio estime à **5200** le nombre de viticulteurs bio engagés au 1^{er} janvier 2016.



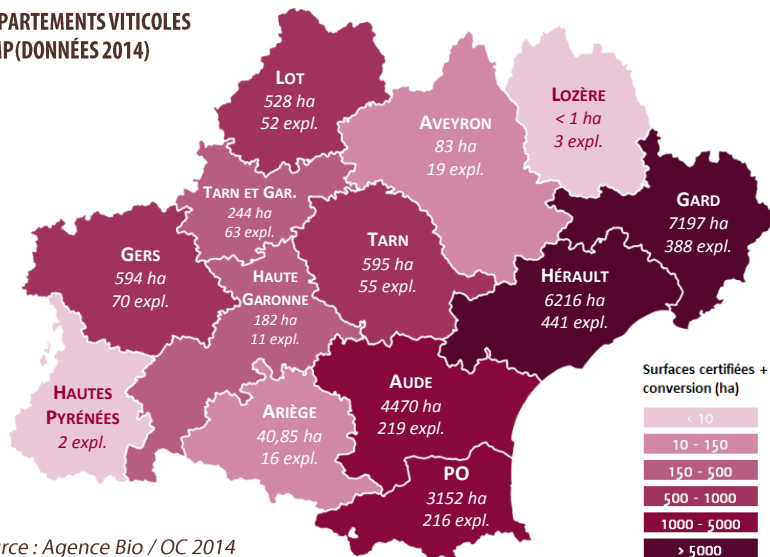
LES GRANDS BASSINS DE PRODUCTION VITICOLES FRANÇAIS (DONNÉES 2014)



Source : Agence Bio / OC 2014

► Le vignoble de la région Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées : 1er vignoble français

LES DÉPARTEMENTS VITICOLES
DEL RMP (DONNÉES 2014)



1557 viticulteurs bio (290 MP + 1267 LR)
23 303 Ha de vignes en bio et conversion

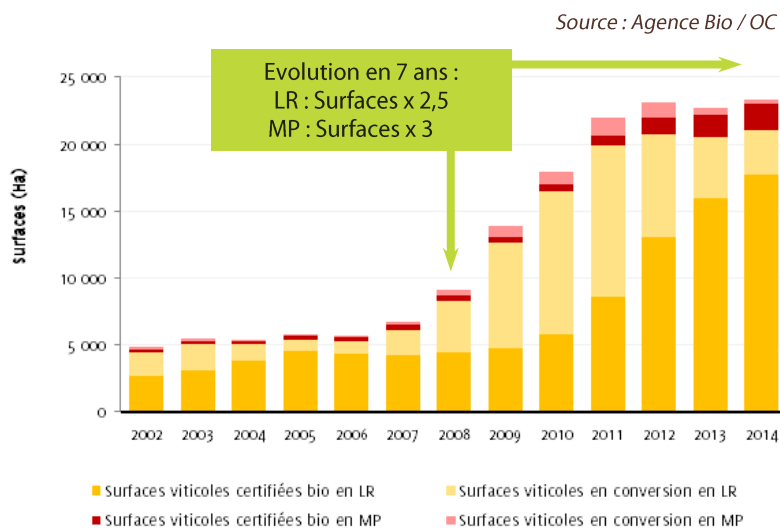
Les vignobles bio des deux anciennes régions ont chacun leur propre histoire dont résultent des profils d'exploitations viticoles assez différents. Avant la fusion des régions, le LR était le 1^{er} vignoble bio de France. Avec la fusion, le Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées conforte sa place de **première région viticole bio** de France. En effet, avec **plus de 23 303 ha** (dont 3597 ha en conversion), le vignoble de la nouvelle grande région représente **30% des vignes bio de France**. Ce sont pas moins de **7,8 % des surfaces viticoles régionales qui sont** cultivées selon le mode de production biologique. Au total, **1 557 viticulteurs** étaient engagés en bio fin 2014.

Les surfaces de **raisins de cuve** bio sont concentrées à 90% sur le territoire du Languedoc Roussillon. La répartition des vignes à **raisin de table** est plus équilibrée puisque les départements de l'ex-région Midi-Pyrénées représentent 46% des surfaces en raisin de table quand les départements du LR en représentent 54%.

► Evolution des surfaces viticoles Bio en LRMP

En Languedoc Roussillon comme en Midi-Pyrénées, **la surface du vignoble bio a connu une progression régulière entre 2002 et 2007 puis exponentielle entre 2008 et 2012**, période durant laquelle les surfaces en conversion dépassaient chaque année les surfaces certifiées bio. Depuis, on note un net ralentissement des conversions. Fin 2014, les surfaces en conversion représentaient en 15% des surfaces viticoles bio en LR et 14% en MP. Les surfaces en mode de production bio continuent de progresser mais sur un rythme plus modéré, la filière est entrée dans une phase de consolidation. La production viticole bio représentait fin 2014 6% des surfaces viticoles sur le territoire de Midi-Pyrénées et 9% en Languedoc Roussillon.

EVOLUTION DES SURFACES VITICOLES DES RÉGIONS LR ET MP ENTRE 2002 ET 2014



TENDANCES 2015 SUR LE LR

En 2015, **90 viticulteurs** se sont engagés dans la production bio, parmi lesquels 56 sont des conventionnels entrant en conversion et 29 sont des nouveaux installés. Dans le Gard, les conversions concernent surtout des domaines de petite taille, pas des coopératives.

On dénombre en 2015 en LR **24 viticulteurs ayant arrêté volontairement** leur certification Bio et **18 qui ont cessé leur activité agricole**, souvent pour cause de départ à la retraite. Bien que **ces déconversions ne soient pas massives en 2015**, c'est un phénomène à surveiller, car des déconversions plus nombreuses pourraient se produire en 2016, notamment dans les zones atteintes par le Black Rot dans le Gard et dans les Côtes du Rhône. Dans l'Hérault, des déconversions sont possibles dans les coopératives.



► La bio, les appellations et les cépages

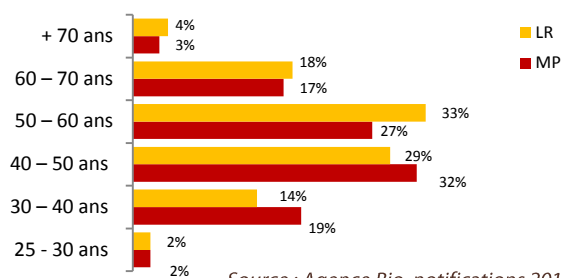
Selon l'Agence Bio à l'échelle nationale en 2015, 74% des vins bio commercialisés seraient des vins AOP, 19% des IGP et 7% des vins sans IG. Dans la grande distribution, la proportion observée dans le panel IRI est sensiblement différente avec 60% de ventes en AOP, 20% en IGP cépage, 20% en IGP cépage, 0,5% en vins étrangers et 0,3% en vins sans IG. Les vins bio s'inscrivent pleinement dans les démarches de reconnaissance de la qualité via les dénominations officielles de qualité. Midi-Pyrénées compte 10 IGP et 13 AOP/AOC, et le Languedoc Roussillon totalise 25 IGP et 41 AOP/AOC. En Languedoc Roussillon, les principaux cépages cultivés en bio en IGP cépage sont par ordre d'importance le merlot, le chardonnay, le cabernet sauvignon et le cinsault.

► Profil des exploitations viticoles Bio : spécialisation, âge, emplois

Les exploitations qui cultivent des vignes Bio en LR sont plutôt spécialisées puisque d'après les notifications 2014, 73% des exploitations cultivaient de la vigne à titre d'activité principale. Les 28% restant exploitent des vignes bio en parallèle d'autres ateliers de production. En Midi-Pyrénées, les exploitations viticoles bio sont souvent diversifiées avec plusieurs ateliers.

Selon Agreste, les viticulteurs bio sont plutôt plus jeunes et mieux diplômés qu'en conventionnel (données 2010). En 2015, 45% des vignerons bio ont moins de 50 ans.

PYRAMIDE DES ÂGES DES VITICULTEURS BIO DE LRMP



Source : Agence Bio, notifications 2014

5540 UTA

Emplois générés par la viticulture bio en LRMP au 1^{er} janv. 2015

D'après le RGA 2010, **les exploitations viticoles bio emploient en moyenne près du double d'UTA** (Unité de Travail Annuel) par rapport aux exploitations conventionnelles. C'est la filière où la différence entre bio et conventionnel est la plus marquée, du fait de plusieurs facteurs. En effet, la vendange manuelle plus courante en bio et la vinification en cave particulière sont des pratiques très gourmandes en main d'œuvre.

► Caves particulières / caves coopératives

Au niveau national, d'après l'Agence Bio, 45% des viticulteurs notifiés en 2014 vinifiaient eux-mêmes leur récolte sur l'exploitation. **En Midi-Pyrénées, les 290 exploitations viticoles sont à 90% des caves particulières.** En LR, il est difficile d'estimer le nombre de caves particulières, en effet, d'après les notifications 2014, 43% des domaines viticoles étaient des caves particulières, mais en réalité, on en dénombre plus car beaucoup de viticulteurs séparent les activités de production et celles de vinification et de commercialisation dans deux sociétés juridiques différentes.

D'après les notifications 2015, les débouchés principaux des viticulteurs sont la **vente directe** (61% des viticulteurs du LR et 70% en MP vendaient leurs vins en direct au consommateur), **la vente en magasins bio spécialisés**, la vente via les **cavistes**, et la **vente en vrac via des négociants**. En LR, 40% des caves particulières déclaraient dans leur notification exporter une partie de leur production viticole bio.

En parallèle, **82 caves coopératives** vinifient en bio sur le territoire de la nouvelle région, dont 6 en MP et 76 en LR. Ainsi, sur les 203 caves coopératives françaises recensées par l'Agence Bio en 2014, **40% sont localisées en LRMP**. Parmi ces coopératives, moins d'une quinzaine ont une production qui dépasse 5000 hl. Selon les données des adhérents à SudVinBio portant sur 330 000 hl, la production totale des caves coopératives représente environ 30% du volume produit en LR, ce qui est beaucoup moins que dans le reste de la viticulture.

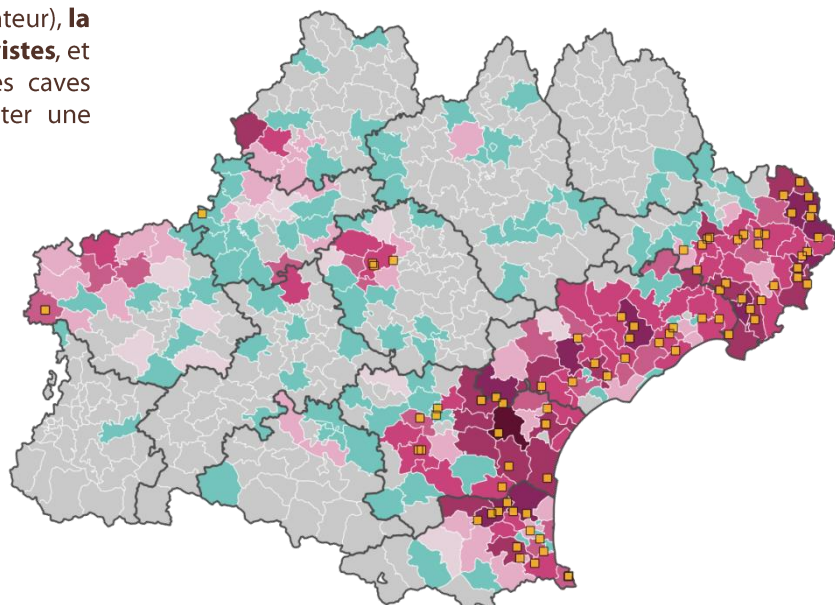
RÉPARTITION DES SURFACES VITICOLES PAR CANTONS ET LOCALISATION DES CAVES COOPÉRATIVES BIO



Surfaces certifiées + conversion (ha)



■ Cave coopérative



Source : Agence Bio / OC 2014

► Metteurs en marché de vins bio

Les opérateurs de négoce sont essentiellement présents sur le territoire historique du Languedoc Roussillon. Certains sont spécialisés dans le bio et mettent en marché des volumes compris entre 5 000 et 40 000 hl (France : Biovidis, Terroirs Vivants, Allemagne : Peter Riegel, Vivo lo Vin). Leurs produits sont vendus surtout en grande distribution et à l'export (Allemagne, Royaume Uni). Le négoce de vins conventionnel (Advini, Gérard Bertrand) s'intéresse de plus en plus aux vins bio et en fait un axe stratégique de son développement et de sa communication.

► Les autres acteurs de la filière viticole biologique

La filière viticole bio se structure aussi grâce à d'autres acteurs intervenant dans les secteurs de la distillation (3 entreprises en LR), de l'embouteillage / conditionnement (8 façonniers en LR) et de la fourniture d'intrants œnologiques bio (5 fournisseurs en LR).

► Les volumes de vins bio mis en marché

L'estimation du volume produit en AB au niveau national est délicate car la majorité des sources de données viticoles n'identifient pas le bio dans les statistiques. L'Agence Bio donne une estimation des surfaces au travers des données de certification. Pour 2014, l'Agence bio estimait la surface nationale en AB à **54 701 ha** et la production à **1 273 603 hl**. Cette estimation du volume semble toutefois sous estimée car elle conduit à un rendement national de 23 hl/ha difficilement compatible avec les rendements en bio observés dans les différentes régions.

SudVinBio propose une autre estimation basée sur les données déclarées par les exposants France du salon Millésime Bio 2015 pour la récolte 2014. Sur un **échantillon d'environ 20 000 ha et 750 000 hl**, les calculs conduisent à un rendement moyen France de **38 hl/ha** et de **41 hl/ha** pour le Languedoc-Roussillon. Ces valeurs amènent à une estimation de la production nationale 2014 de **2 0780 00 hl** (86 140 hl en MP et 728 200 hl pour le LR). Cela positionne la région LRMP comme le premier vignoble bio de France, loin devant les vignobles du Rhône et de Provence.

VOLUMES MIS EN MARCHE*

Près de **2,07 millions d'hectolitres de vin bio mis sur le marché au niveau national en 2014**

Près de **728 200 hectolitres produits en LR en 2014**

Près de **86 140 hectolitres produits en MP en 2014**

* Estimation SudVinBio d'après données exposants Milleime bio 2015

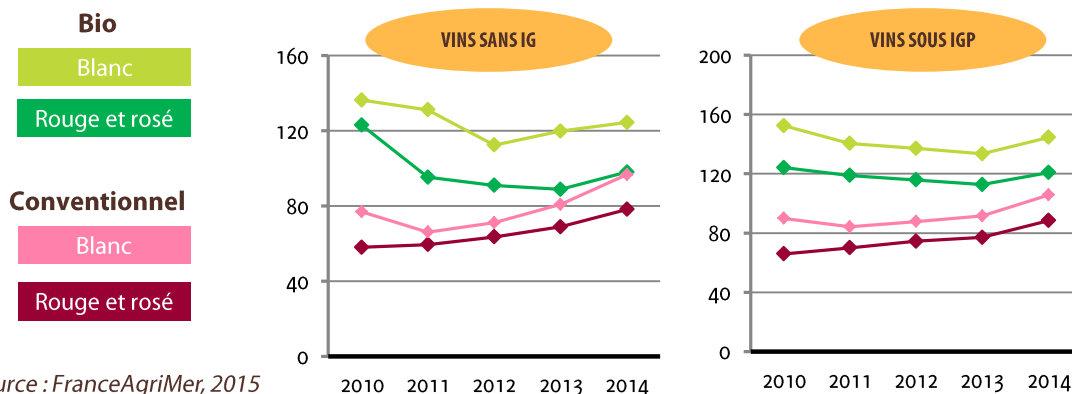
► Destination des vins bio français mis en marché

En France, en 2014, **56%** des volumes de vins bio produits en France ont été **commercialisés dans le pays**. En valeur, 60% des ventes de vins bio français se réalisent dans les pays de l'UE. 40% des ventes en valeur sont à destination des pays tiers. En particulier, la part d'exportation dans les ventes des vins bio du Languedoc Roussillon est importante : **plus de la moitié des volumes de vins bio du LR sont vendus à l'étranger**.

► Cotation des vins bio sur le marché du vrac

Le marché du vin bio en vrac concerne **140 820 hectolitres en LR**, soit **plus de 17% du volume de vins bio du LR**. Les vins bio vendus sur le marché du vrac sont **essentiellement sous indication géographique** (91% des volumes du vrac bio du LR soit **124 820 hectolitres** en 2014). Le vrac en AOP représente environ 20 000 hl et les vins sans IG environ 15 000 hl. Les volumes de vins bio vendus en vrac ont plus que doublé entre 2010 et 2014. L'offre en bio sur le marché du vrac est composée à 46% de rouges, 25% de rosés et 29% de blancs.

EVOLUTION DU PRIX MOYEN (€/HL) DES VINS BIO IGP ET SANS IG DU LR SUR LE MARCHÉ VRAC



Source : FranceAgriMer, 2015

Après avoir connu une baisse entre 2010 et 2013, **les cotations du marché vrac LR sont reparties dans une tendance d'augmentation**, en 2014. Cette augmentation s'inscrit dans un contexte général d'augmentation des prix du vin et permet un écart d'environ 40 à 45% entre bio et conventionnel pour le même produit (après avoir passé un écart maximum à 80 voire 100%). La dynamique est toutefois variable en ce qui concerne les AOP, notamment l'AOP Côtes du Rhône dont l'écart de prix bio/conventionnel a fortement chuté.

La consommation des vins bio en France

► Doublement des achats de vins bio par les ménages français entre 2008 et 2014

ACHATS DES MÉNAGES

572 millions d'€ en 2014

+14% / 2013

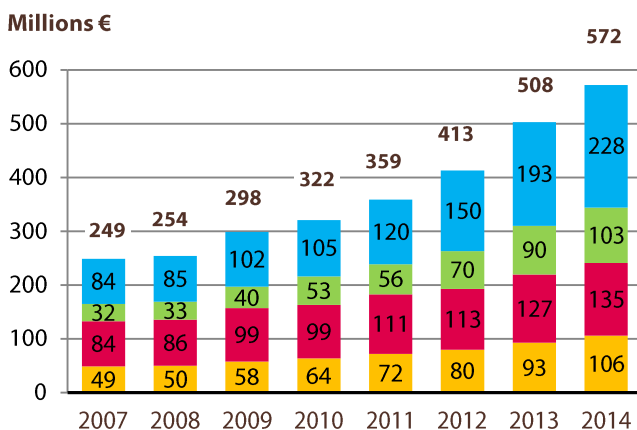
Les français consomment en grande majorité des **vins bio tranquilles** (88% en volumes) dont plus de la moitié sont des **rouges**. Les **AOP** concernent 74% des volumes de vins bio commercialisés, les **IGP** 19% et les **VSIG** 7%.

La valeur des achats de vins biologiques par les ménages en France a été estimée à **572 millions d'euros en 2014**, soit une **progression de 14% par rapport à 2013**. Les achats de vins bio ont triplé entre 2005 et 2014. Le vin bio représentait en 2014 près de **12% de la valeur du marché des produits bio en France**.

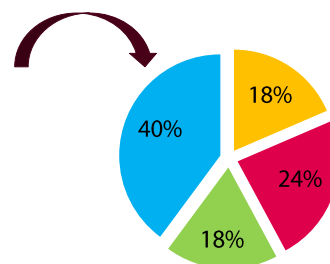
Plus de 40% des ventes de vins biologiques sont réalisées en valeur via la **vente directe** (vente au caveau, vente en ligne, foires et marchés...) et 24% en **magasin bio spécialisé**. Viennent ensuite à égalité les grandes surfaces alimentaires (18%) ainsi que les cavistes et autres artisans-détaillants et restaurateurs (18%).

EVOLUTION DES ACHATS DE VIN BIO PAR LES MÉNAGES EN FRANCE (EN VALEUR)

Lieux d'achat



RÉPARTITION DES ACHATS DE VINS BIO PAR LES MÉNAGES EN 2014 (EN VALEUR)

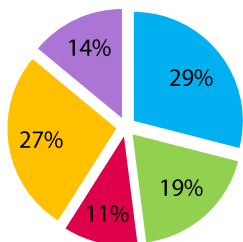
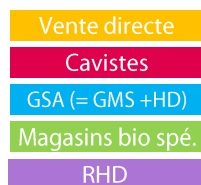


Source : Agence Bio / ANDi, 2015

► Les volumes de vins bio sont écoulés principalement en GMS et en vente directe

RÉPARTITION DES VENTES DE VINS BIO EN FRANCE EN 2014 (EN VOLUME)

Lieux de vente



Source : Agence Bio / ANDi, 2015

En ce qui concerne non plus les achats des ménages mais les lieux de vente des vins bio en France, **14%** des volumes de vins bio vendus en France en 2014 ont été commercialisés en **RHD**. Plus d'un restaurateur sur 2 a du vin bio à sa carte. Les restaurateurs ayant des vins bio en proposent en moyenne 5 références différentes.

Les magasins bio spécialisés réalisent près de **20% des ventes en volumes** de vins bio en France. 61% des vins bio commercialisés sur ce circuit proviennent de domaines viticoles, 36% de négociants, et 3% de coopératives. En magasin bio spécialisé, la demande en rosé est plus forte en 2014, les ventes de rouges se maintiennent bien, et on observe une progression continue de la demande en vins sans sulfites et Vegan. Les conditionnements en BiB progressent, de même que la demande pour le vrac (Style Bodega).

► Focus sur les ventes de vins bio en GMS (hors Hard Discount)

D'après les données IRI, **les vins Bio représentaient 1,2% des volumes et 3% des ventes de vins tranquilles en GMS fin 2014**. Quasiment 100% des hypermarchés et supermarchés proposaient des vins bio en France fin 2014. **Les AOP sont majoritaires** dans les ventes de vins bio en GMS (61% des volumes). **Les AOP bio ont progressé** en 2014 sur les volumes (+10%) et en valeur (+15%). **Les IGP bio ont aussi progressé** en volumes et en valeur d'environ +20% sur 2014 grâce à une demande croissante. Au niveau des couleurs, **les rouges représentent la moitié des volumes** de vins bio vendus en GMS en 2014. D'après les toutes dernières estimations IRI, les ventes des vins bio se sont élevées en 2015 à **plus de 74 millions d'euros**, soit +9,5% d'évolution/2014. Les GMS ont écoulé un volume total bio de **16,1 millions de cols** soit 1,1 millions de cols supplémentaires par rapport à 2014. Le prix de vente moyen affiché dans les rayons des GMS en 2015 était de **4,63€ par bouteille (5,11€ pour une AOP et 3,9€ pour une IGP)**.

Fin 2014, le vignoble du Languedoc Roussillon représentait 11,3% des volumes vendus sous AOP bio en GMS, et 21,2% des ventes en valeurs. Les IGP du LR comptait pour 38% des parts de marché en volumes. Entre 2013 et 2014, le segment des IGP à l'échelle nationale a cru deux fois plus vite (environ +20%) que celui des AOP (+10%). Grâce à un positionnement qualité/prix porteur, les vins bio du LR connaissent des croissances à 2 chiffres tant en AOP Languedoc (11% du segment des AOP et +21% de croissance) qu'en IGP D'Oc (+20% de vente) et IGP standard (+22%).

Les marchés européens et internationaux



En 2012, la demande mondiale en vins bio était estimée à **4 millions d'hectolitres**. Le marché des vins bio croît de 5 à 10% chaque année. Les principaux marchés des vins bio en valeur sont **la France, l'Allemagne, le Royaume Uni, le Bénélux, la Suisse, les Pays Scandinaves**. A la demande du monopole, on observe une **très forte progression du marché suédois**. L'UE est en bonne position sur le marché des vins bio dans le monde. Les principaux pays producteurs de vins bio ne sont pas forcément les principaux pays consommateurs. L'Allemagne représente par exemple 21% de la consommation mondiale de vins bio et 4% de la production. A l'inverse, l'Espagne représente 27% de la production mondiale de vins bio et seulement 1% de la consommation.

LES CONSOMMATEURS DE VIN BIO EN EUROPE (ALLEMAGNE, FRANCE, SUÈDE, UK)

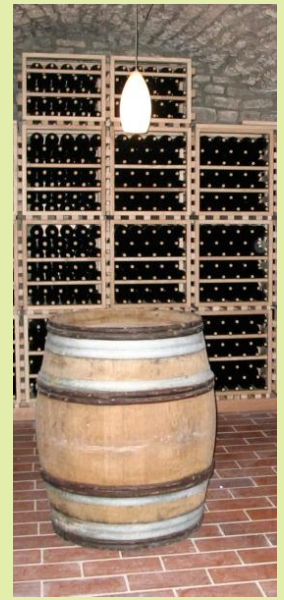
63% des européens connaissent l'existence des vins bio. En France, ce pourcentage monte à 75%.

35% des européens ont déjà consommé du vin bio. La tendance est la même en France puisque 36% des français ont déjà consommé du vin bio. Dans d'autres pays européens, la consommation de vins bio est plus étendue : 51% des suédois ont déjà consommé un vin bio.

42% des européens ont déjà acheté du vin bio, dont 4% régulièrement. En France, l'achat de vin bio concerne 40% des français, dont 4% régulièrement. En Suède, l'achat de vin bio touche 57% de la population.

Les consommateurs européens de vin bio ont globalement un **profil plus féminin et plus jeune** que les consommateurs réguliers de vins conventionnels. Au regard des catégories socio-professionnelles, **leur profil reste plutôt élitiste dans l'ensemble**. Les consommateurs de vins bio ont pour principaux critères d'achat **l'origine** (57% des consommateurs mettent en avant ce critère), **le respect de l'environnement** (43% des consommateurs), et **la notoriété AOC** (pour 37% des consommateurs). Le prix est le deuxième critère d'achat des consommateurs pour les vins conventionnels avec 50% des consommateurs qui choisissent leurs vins selon ce critère. Pour les vins bio, seuls 30% des consommateurs l'évoquent comme un critère de choix.

Source : Enquête IPSOS « Les Européens & le vin BIO » - Juillet 2015



Synthèse et perspectives de la filière viticulture bio régionale

La région LRMP possède des atouts importants pour les vins bio :

- 1 Une climatologie qui est plutôt favorable à la pratique de l'agriculture biologique
- 2 Une grande diversité de produits avec des offres sur tous les segments
- 3 Un bon rapport qualité prix tant sur les AOP que les IGP
- 4 Un marché du vrac qui permet au négoce de constituer des gammes
- 5 Des opérations de promotion communication spécifiques dont le salon professionnel Millésime Bio

De façon générale, le marché des vins bio est équilibré sur le Languedoc et présente de sérieuses difficultés sur les Côtes du Rhône. Dans un contexte de développement rapide de la demande en France et d'augmentation des prix des vins conventionnels, il faut malgré tout veiller à l'équilibre des marchés viticoles biologiques. Une chute des prix conduirait à des difficultés au niveau de la production (déconversions, perte de crédibilité, faillites...) et à l'inverse, des prix trop à la hausse amèneraient à une désorganisation des relations contractuelles mises en place avec le négoce. Il est donc nécessaire de maintenir des écarts de prix rémunérateurs pour les producteurs bio afin de pérenniser la filière et pour assurer une juste rémunération de tous les intervenants du marché. Les professionnels de la filière viticole bio établissent des recommandations dans ce sens.

Dans le cadre du plan Ambition Bio 2017, des objectifs stratégiques ont été établis pour la viticulture biologique en LR et MP :

OBJECTIFS DÉFINIS EN LANGUEDOC ROUSSILLON

- Accompagner techniquement des vigneron·nes bio récemment convertis
- Réaliser des journées de démonstration sur les pratiques innovantes et alternatives (lutte bio, désherbage, ...)
- Réaliser des diagnostics énergétiques et renforcer l'innovation technique sur le travail du sol et l'enherbement
- Améliorer les techniques de vinification bio et réaliser un inventaire actualisé des intrants compatibles avec les différents cahiers des charges
- Conforter le Salon mondial du Vin Bio Millésime Bio par des actions « B to B », par une meilleure mise en avant des vins bio du LR dans le salon et par une amélioration des relations presse sur l'Europe
- Communiquer en faveur du Vin bio vers le grand public

OBJECTIFS DÉFINIS EN MIDI-PYRÉNÉES

- Améliorer la qualité des vins bio régionaux
 - *Accompagner techniquement les producteurs*
 - *Consolider les actions d'expérimentation pour lever les verrous techniques persistants*
- Développer la notoriété des vins bio du Sud Ouest
 - *Promouvoir les vins bio régionaux auprès des différents clients et des consommateurs : organisation de visites d'acheteurs (chai et exploitation), participation à des salons professionnels*
 - *Faire connaître et apprécier les vins bio aux consommateurs régionaux et nationaux*

Fiche réalisée par **Thierry DUCHENNE**, chargé de mission filière Viticulture et **Milène DELISSE**, chargée de mission Observatoire à Sud et Bio
Sources : Agence Bio, Organismes certificateurs, ANDi, IRI, FranceAgriMer



En partenariat avec :



Sud & Bio

Maison des agriculteurs B - Mas de Saporta - CS 50023 - 34 875 LATTES cedex
contact@sud-et-bio.com - Tél. 04 67 06 23 48

www.sud-et-bio.com